



## Introduction

### « Guerre et paix : une destinée européenne ? »

Lorsque le Conseil scientifique de la maison de Robert Schuman s'était penché sur le thème du colloque de 2014, il avait initialement envisagé d'aborder la question sous l'angle des lieux de mémoire. Au point de départ, il voulait se situer dans la logique des réflexions de Pierre Nora, si fécondes dès lors qu'il s'agit d'aborder ce qui intrinsèquement lie une nation. Étienne François a, dans un passé plus proche, livré un certain nombre de réflexions sur les lieux de mémoires européens. De lieux physiques aux lieux symboliques, les pistes ouvertes sont stimulantes. Notre propos est dès lors de savoir si les expériences communes des Européens conduisent à une « européanisation des consciences ». L'amorce d'un processus de construction européenne au XX<sup>e</sup> siècle, et notamment après 1945, s'est nourrie d'un narratif mettant en valeur l'apport de ce processus à la paix, au développement socio-économique et à l'enracinement démocratique. Ce narratif est présent dans l'ensemble des discours et décliné à travers des adaptations nationales dans la majeure partie des États membres de l'UE. En panne aujourd'hui, il mérite d'être interrogé. Ne favorise-t-il pas des « mémoires concurrentes » qui rendent difficile l'émergence de lieux de mémoire européens ?

Compte tenu justement de certains événements mémoriels : centenaire de la Grande Guerre, soixantième anniversaire du déclenchement de la guerre d'Algérie, conférence de Genève de 1954 qui scelle la fin de la première guerre d'Indochine, échec de la CED en 1954 qui lance le processus de réarmement de l'Allemagne, le Conseil scientifique a souhaité faire réfléchir à propos de la thématique : le conflit, lieu de mémoire européen. Il a pensé décliner ce thème en trois moments.

1. François Cochet avait prononcé dans ce lieu il y a maintenant trois ans une conférence qu'il avait intitulée « L'Europe, c'est la guerre ! ». Il est vrai que les conflits ont marqué l'Europe tout au long du siècle écoulé. Ils ont valorisé les héros et souligné en permanence la dichotomie vainqueur/vaincu. Le cadre dans lequel s'inscrit la mémoire de la guerre est celui de l'État-nation, voire celui du bloc lorsqu'il s'agit de la guerre froide. La commémoration s'organise alors autour de la victoire, du deuil ou du recueillement. Les mémoires européennes sont ainsi conflictuelles et les discours insistent sur la lutte contre la barbarie (toujours le camp d'en face) qui prend en fonction des moments et du type de conflit plusieurs

dénominations : tantôt revanchisme français ou allemand, tantôt impérialisme américain ou expansionnisme soviétique. Ces schémas dichotomiques s'estompent lentement. Certains auteurs ont depuis quelque temps déjà assimilé ces conflits à une « guerre civile européenne ». Certains responsables politiques invitent à une autre lecture plus englobante des événements liés aux conflits. Le président Von Weizsäcker avait ainsi qualifié le 8 mai 1945 à la fois de journée de défaite et de libération de l'Allemagne. Les commémorations récentes associent de plus en plus vaincus et vainqueurs, de sorte qu'il faut peut-être regarder ces conflits du XX<sup>e</sup> siècle comme « unités significatives » d'une communauté européenne. Ces conflits constituent en quelque sorte une « mémoire partagée ». Jean-Noël Grandhomme nous parle ainsi de la Grande Guerre, matrice de l'Europe 1914 – 2014. Avec Wilfried Loth, nous abordons un autre type de conflit, celui de la guerre froide, à travers l'exemple symbolique de Berlin. L'Europe est-elle un second front de cette guerre ? Jean-Christophe Romer nous entraîne quant à lui dans cette poudrière balkanique, en parlant des guerres en Yougoslavie.

2. Des conflits, nous passons aux victimes. Les lois mémorielles adoptées dans un certain nombre d'États européens et surtout la résolution votée par le Parlement européen en 2009 sur « la conscience européenne et le totalitarisme » condamnent les nombreux crimes contre l'humanité et les violations des droits de l'homme commis sur le sol européen. Fruits du nazisme et du stalinisme, des régimes fascistes et communistes, – voire des démocraties dans le cas des guerres coloniales – ces exactions démontrent que la mémoire européenne se nourrit de l'horreur. Les victimes sont transnationales et leur vécu a alimenté une mémoire douloureuse, qui a valu à l'Europe le qualificatif de « continent des ténèbres ». Mais dans le même temps, cette « douleur », si elle peut être un facteur d'européanisation, conduit souvent aussi à des affrontements de mémoires. Ceux-ci rendent difficile « l'émergence d'une communauté mémorielle européenne ». Mémoire et contre-mémoires sont ainsi liées, conduisant souvent à une pluralité de discours et à une dynamique dialectique dès qu'une « mémoire souffrante » s'exprime. Il y a eu un véritable désenclavement des mémoires en Europe lors des dernières décennies (surtout depuis 1989) qui interroge : ces mémoires sont-elles partageables, pour reprendre l'expression de Luisa Passerini ? Ou restent-elles fatalement conflictuelles ? Ces questions sont au cœur de ce second axe. François Cochet s'intéresse ainsi au « combattant européen » de la Grande Guerre, avant que Nicolas Beaupré ne nous montre comment le processus de victimisation de ces mêmes combattants s'est mis en œuvre. Charles Barthel se préoccupe quant à lui de l'aide aux victimes, à travers l'exemple de l'action de la Croix Rouge grand-ducale.

3. La dénonciation des crimes et des errements passés permet de passer du national à l'europeén. La paix se cherche, s'approfondit et se consolide à travers la quête de l'unité et le partage de valeurs communes. Est-ce dorénavant le « nouveau patrimoine commun des Européens » ? Il s'agit, comme l'a dit Churchill dans le discours de Zurich en 1946, de « fonder [l'Europe] sur un acte de foi en la famille européenne et sur un acte d'oubli de tous les crimes et de toutes les erreurs du passé ». Mais est-ce possible, compte tenu de la souffrance endurée par les populations européennes ? La maîtrise du passé que beaucoup appellent de leurs vœux après 1945 ou après 1989 en Europe centrale et orientale suppose en tout cas « une mémoire solidaire de l'irréparable ». Celle-ci repose sur la reconnaissance de l'horrible commis, sur la demande de pardon et sur une symbolique de la réconciliation. Il ne s'agit pas de nier ou d'oublier le passé, mais simplement de tenter de se créer un avenir. Celui-ci n'est possible que s'il ne se limite pas à la simple dimension infra-européenne. Que le processus en marche en Europe s'applique également à l'égard des anciennes colonies européennes. La « grammaire de la pacification » repose dès lors sur des lieux. Antoine Fleury nous entraîne ainsi à Genève, lieu de réconciliation entre Européens dans les années 1920. Elle suppose des hommes et des mécanismes. Corinne Defrance nous présente, elle, le processus de la réconciliation franco-allemande, tandis qu'Anne Bazin met en valeur, dans le même temps, le rôle de Václav Havel dans le rapprochement entre Tchèques et Allemands. Il y a également des textes fondateurs. Tout le monde connaît bien la déclaration du 9 mai 1950. Il en est un autre, pratiquement contemporain du message du président Schuman, c'est la Convention européenne des droits de l'homme, outil de réconciliation en Europe. C'est Jean Paul Costa, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme, qui se prête à l'exercice. Il est enfin des institutions qui incarnent cet espoir : Françoise Berger aborde ainsi la CECA sous l'angle de la réconciliation et de la mémoire européenne. On termine enfin avec l'institution qui, la première après la Seconde Guerre mondiale, sera chargée d'œuvrer à cette réconciliation : le Conseil de l'Europe, à la création duquel Robert Schuman a également contribué. Birte Wassenberg évoque son rôle au moment d'une période majeure de notre histoire européenne, celle où il fallait dépasser le conflit Est-Ouest et œuvrer à l'architecture globale du continent europeén.

Le comité scientifique de la Maison de Robert Schuman espère rendre hommage à l'œuvre de l'homme qui a en ses murs réfléchi à la paix européenne. Et ainsi permettre le dépassement de cette classique destinée européenne évoquée par le titre de la manifestation.

Ce colloque n'aurait pas vu le jour sans le soutien du Conseil départemental de la Moselle et de son président, Patrick Weiten, ni sans

l'implication des personnels de la Maison de Robert Schuman, et plus particulièrement de Julie Kieffer. Je tiens également à remercier les collègues du comité scientifique pour leurs réflexions stimulantes, comme je mesure la dette que nous avons à l'égard des universitaires, qui en apportant le fruit de leurs travaux, ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Sylvain Schirmann

Président du comité scientifique de la Maison de Robert Schuman